

# MODÈLE SOCIAL, SERVICES PUBLICS : POURQUOI SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE (FREXIT) ?

- **Mettre un terme aux plans d'austérité.** Via les fameux critères de Maastricht dont le respect donne à la Commission européenne un droit de regard contraignant sur nos finances publiques, cette dernière peut contrôler l'ensemble de nos politiques, y compris celles hors des compétences de l'Union européenne. C'est ce qui fait que régulièrement la France est sommée, sous peine de sanctions financières, de mettre en œuvre des plans d'austérité qui saccagent nos services publics ou augmentent nos impôts, ainsi que des réformes sociales non désirées par les Français (retraite, chômage, santé, etc.).

- **Baisser l'âge de départ à la retraite.** Délivrée de la menace bruxelloise, la France pourra souverainement déterminer les conditions d'accession à la retraite et baisser l'âge de départ si les Français le désirent. Dernièrement, le peuple suisse, souverain et hors de l'UE, a refusé par référendum d'augmenter l'âge de départ à la retraite et s'est même octroyé un treizième mois de pension : une réforme impossible au sein de l'UE.

- **Rétablir les monopoles publics dans le rail et l'électricité.** L'Union européenne, dont la vision ultra-libérale de l'économie est inscrite dans les Traités, ne reconnaît pas le principe des services publics à la française. C'est ce qui fait que la France a dû entreprendre des réformes de libéralisation dans différents secteurs, dont le rail et l'électricité, alors que nos entreprises publiques offraient à notre pays un atout énorme en termes de compétitivité et d'efficacité (réseau ferré dense, électricité peu chère, etc.). Tous ces atouts ont été sévèrement abimés par l'application des directives européennes.

- **Renationaliser les autoroutes.** La privatisation des autoroutes fait partie de ces scandales qui ont privé les Français du bénéfice de leurs investissements de long terme. Cette spoliation des intérêts publics a été largement encouragée par Bruxelles, au titre des plans « d'économies » exigés par la Commission européenne et vendus aux Français comme un moyen de « dégager des marges budgétaires ».

- **Santé, travail : protéger les plus fragiles.** Hors de l'UE, la France sera libre de rétablir et de préserver les grandes politiques de son «État-providence », qui ont toujours fait la spécificité du modèle français. Les réformes récentes, exigées par la Commission européenne, visant à raboter les indemnités chômage, à fermer des lits à l'hôpital ou à arrêter le remboursement des médicaments pourront être supprimées.